



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Defense et usage

#### Question écrite n° 3197

#### Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur l'emploi de la langue française pour les inscriptions sur les véhicules des forces de l'ONU. La France fournit des « observateurs » à l'ONU depuis 1947. Sa participation s'est amplifiée en 1978 lorsque des unités constituées ont été mises à la disposition de la FINUL (Force d'interposition des Nations unies au Liban). Depuis lors, les Français peuvent voir dans les journaux et à la télévision des images de véhicules militaires français au Liban, au Cambodge, en Somalie, en ex-Yougoslavie, peints en blanc et portant en grosses lettres noires « UN ». Cela a même été repris par des caricatures de la grande presse. Le français est langue officielle de l'ONU au même titre que l'anglais et l'espagnol. Rien n'impose l'usage unique d'inscription en langue anglaise ou dérivant de celle-ci. Dans des pays dont l'anglais n'est pas la langue officielle, il n'y a aucune raison de contribuer à sa propagation. Lorsqu'en outre on se trouve en zone à tradition francophone, comme le Liban ou le Cambodge, c'est véritablement porter atteinte à notre langue que de faire figurer sur les véhicules de notre propre armée les inscriptions « UN » et « United Nations ». Il lui demande que des instructions soient données aux représentants à l'ONU et à l'état-major des armées afin que la contribution remarquable de la France à l'effort de maintien de la paix des forces de l'ONU s'accompagne de l'affirmation tranquille de la place du français dans le monde, par l'emploi des inscriptions « ONU » et « Nations unies » partout où c'est nécessaire.

#### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention du ministre de la culture et de la francophonie sur l'usage unique d'inscriptions en langue anglaise sur les véhicules militaires des forces de l'ONU. Il est effectivement singulier que la langue française, langue de travail des Nations Unies au même titre que l'anglais ou l'espagnol, ne soit pas davantage utilisée par les forces de l'ONU présentes sur le terrain, alors même que les contingents français sont présents en nombre en Yougoslavie, au Cambodge, au Liban et sur d'autres théâtres d'interventions. Le ministre de la culture et de la francophonie a eu l'occasion d'appeler l'attention de son homologue en charge des affaires étrangères sur cette carence, afin que le représentant permanent de la France auprès de l'ONU puisse alerter les services de cette organisation et que le secrétaire général prenne acte de la nécessité d'une présence accrue de la langue française parmi les forces d'intervention. Le ministre de la culture et de la francophonie partage en tout état de cause la préoccupation de l'honorable parlementaire et souhaite que le contingent français de l'ONU soit un vecteur de la francophonie.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Goasguen Claude](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3197

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** culture et francophonie

**Ministère attributaire :** culture et francophonie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juillet 1993, page 1878

**Réponse publiée le :** 15 novembre 1993, page 4039